

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
28 SEPTEMBRE 2026

25^{ÈME} ÉDITION DU CONCOURS TALENTS DES CITÉS : DEUX ENTREPRENEURS ISSUS DE QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DISTINGUÉS EN RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Pays de la Loire, 28 septembre 2026 - Le concours Talents des Cités, piloté par Bpifrance dans le cadre du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030, financé par l'État et la Banque des Territoires, récompense des créateurs d'entreprises, ayant implanté ou souhaitant déployer leurs activités dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville¹ (QPV).

Cette 25^e édition, lancée en avril 2026, s'inscrit dans le **Programme Entrepreneuriat Quartiers 2030**. Déployé localement, ce programme fédère aujourd'hui près de 300 partenaires notamment membres du collectif Cap Créa, mobilisant des experts qui accueillent et accompagnent les créateurs au quotidien.

Ce concours organisé par Bpifrance et accompagné dans sa mise en œuvre par **BGE**, est soutenu par **l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)**, **la Banque des Territoires**, **France Télévisions**, **Radio France**, **France Travail**, et le **Club XXI^e siècle**.

Un jury régional, présidé par le Responsable Création et Entrepreneuriat de Bpifrance, s'est réuni afin de désigner les lauréats. Ces derniers ont été évalués selon leur **parcours** (motivation, profil entrepreneurial), la **viabilité économique et financière** de leur projet, la **relation entre le projet et le territoire** (l'impact de leur activité), et leur **engagement pour les quartiers**.

Le jury a désigné deux lauréats régionaux :

- *Lucas AMADOR PAZ*, lauréat régional dans la **catégorie Jeune Pousse**, destinée aux entrepreneurs en activité immatriculés depuis **moins d'un an**, issus et/ou souhaitant s'installer dans un QPV,
- *Nenette MBULI*, lauréate régionale dans la **catégorie Création**, destinée aux entrepreneurs en activité immatriculés depuis **plus d'un an**, issus et/ou implantés dans un QPV.

Les deux lauréats régionaux reçoivent une dotation de **2 000 euros pour la catégorie Création** et **1 000 euros pour la catégorie Jeune Pousse**.

Ils entrent en lice pour participer à la finale du concours Talents des Cités 2026 qui désignera **8 lauréats nationaux**. Ils recevront des dotations pouvant aller jusqu'à 7 000 euros ou une campagne de visibilité média.

¹ Pour participer, chaque candidat doit être suivi par un organisme d'accompagnement ou de financement à la création d'entreprise.



Qui sont-ils ?

CATÉGORIE JEUNE POUSSE :

Lauréat : Lucas AMADOR PAZ

Entreprise en nom propre : CLEAN LAB NANTES

Ville / Quartier : Nantes – Quartier Bellevue

Accompagné et/ou financé par : Cheffe de projet CitésLab ADIE Nantes, Time2Start

- **Parcours :** Après un bac STMG, Lucas Amador Paz poursuit des études en commerce international, où il développe des compétences en gestion, communication et relation client. Il travaille parallèlement dans la grande distribution et la restauration, notamment chez Lidl et McDonald's, et intervient également comme animateur auprès de jeunes de 10 à 18 ans. Attiré par l'entrepreneuriat, il apprécie particulièrement l'idée de partir de zéro et de transformer progressivement un projet en activité concrète. Il choisit ainsi de mettre à profit son sens du service et son goût du contact client pour développer sa propre entreprise. Accompagné par la cheffe de projet CitésLab de Nantes et Time2Start dans la structuration de son projet, il crée son entreprise le 18 février 2026.
- **L'idée et l'entreprise :** Lucas a créé une entreprise spécialisée dans le nettoyage à domicile des textiles du quotidien, des canapés et matelas aux tapis, fauteuils et intérieurs de véhicules. Il intervient directement chez ses clients pour éliminer les taches, les odeurs et les saletés incrustées, tout en leur évitant de déplacer ou de remplacer leurs équipements. Son activité répond ainsi à un double objectif : améliorer l'entretien du logement et prolonger la durée de vie des textiles. Depuis son lancement, Lucas a déjà réalisé plus de 150 prestations et intervient aujourd'hui en moyenne sept à onze fois par semaine. Il développe sa clientèle principalement grâce aux réseaux sociaux, à la publicité en ligne et au bouche-à-oreille. À terme, il souhaite étendre son activité et travailler avec un réseau de collaborateurs et de sous-traitants.
- **L'impact et l'engagement :** En proposant un entretien professionnel directement à domicile, Lucas aide ses clients à conserver plus longtemps leurs canapés, matelas et autres textiles, tout en retardant leur remplacement et en limitant les dépenses liées à l'achat de nouveaux équipements. Son service leur permet également de gagner du temps et de bénéficier d'un nettoyage adapté sans avoir à déplacer des équipements volumineux. Au-delà de son activité, Lucas souhaite montrer aux jeunes qu'il est possible de lancer et développer une entreprise avec du travail, de la régularité et de la persévérance. À plus long terme, il souhaite transmettre son expérience à de jeunes entrepreneurs et les aider à développer leur propre activité dans le secteur du nettoyage.

CATÉGORIE CRÉATION :

Lauréate : Nenette MBULI

Entreprise en nom propre : DIVERSITY GROOV'DANCE

Ville / Quartier : Angers – Quartier Monplaisir (secteur Doyennée)

Accompagnée et/ou financée par : BGE, CCI, CitésLab d'Angers

- **Parcours :** Originaire de Gagny, en Seine-Saint-Denis, Nenette Mbuli se forme au modélisme et obtient un BEP couture à Aubervilliers. À 13 ans, elle rêve de monter sur scène et de suivre des cours de danse et de théâtre à Paris, mais les moyens de sa famille ne le permettent pas. Elle décide alors qu'un jour, elle créera une structure permettant au plus grand nombre d'accéder à la danse, quels que soient leurs moyens. L'exemple de sa mère, qui ouvre sa propre boutique de cosmétiques après plusieurs années de travail, nourrit également son envie d'entreprendre. En 2018, Nenette choisit de quitter son emploi pour donner vie à ce projet. Le 11 janvier 2019, elle crée Diversity Groov'Dance.
- **L'idée et l'entreprise :** Diversity Groov'Dance propose à Angers des cours de danse pour les enfants à partir de 7 ans, les adolescents et les adultes, quel que soit leur niveau. L'association organise également des workshops, des stages pendant les vacances et des programmes intensifs, avec l'intervention régulière de



danseurs professionnels. Sept ans après sa création, elle rassemble près de 400 adhérents et travaille avec neuf professeurs venus notamment de Paris et de Nantes. Après deux années de recherche, elle a ouvert un nouveau studio de 230 m² équipé pour la pratique de la danse et comprenant également un espace de convivialité. La structure propose plusieurs formules, du cours à l'unité aux forfaits annuels, ainsi que la location du studio à des associations, entreprises ou particuliers.

- **L'impact et l'engagement** : Nenette s'attache à élargir l'accès à la pratique de la danse aux jeunes et aux familles, indépendamment de leurs moyens financiers. En octobre 2024, elle a organisé son premier festival de danse avec le soutien de la Cité éducative, Quartier 2030 et de la Ville d'Angers. Pendant trois jours, des jeunes des quartiers de la Roseraie, Monplaisir et Belle-Beille ont pu suivre des stages et rencontrer des danseurs venus de Paris, de Belgique et de Nantes, pour un tarif fixé à 15 euros. L'association s'appuie aujourd'hui sur sept bénévoles et a déjà recruté en CDD. Nenette souhaite aussi ouvrir régulièrement le studio à de jeunes danseurs afin qu'ils puissent s'entraîner à faible coût, rencontrer d'autres pratiquants et développer leur pratique. À court terme, elle souhaite créer un emploi salarié pour accompagner le développement des cours, des stages et des activités proposées au sein du studio.

Plus d'informations sur : <https://entrepreneuriat-quartiers-2030.fr/concours-talents-des-cites/>

Plus d'informations sur le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 sur : [Entrepreneuriat-quartiers-2030.fr](https://entrepreneuriat-quartiers-2030.fr)

Tournée Entrepreneuriat Quartiers 2030

La remise officielle des prix du concours Talents des Cités 2026 aux lauréats de la région Pays de La Loire se tiendra lors de l'étape régionale de la **Tournée Entrepreneuriat Quartiers 2030**, organisée par **Bpifrance**, le **4 novembre à Nantes**. Cet événement réunit entrepreneurs, experts et financeurs autour de temps forts dédiés à l'accélération et l'accès au financement des projets issus des quartiers prioritaires. Au programme : conférences inspirantes, rencontres individuelles avec des acteurs du financement, et moments d'échange propices à la mise en réseau et à la concrétisation des ambitions entrepreneuriales. L'occasion également de célébrer les 25 ans du concours Talents des Cités !

Contacts presse :

BPIFRANCE

Gabrielle Debains
06 64 78 19 53
gabrielle.debains@bpifrance.fr

AGENCE THE DESK

Dora Nanaa
06 20 71 46 35
dora@agencethedesk.com

BANQUE DES TERRITOIRES

Aurélie Imbert
06 77 56 38 82
Aurelie.imbert@caissedesdepots.fr

MINISTERE DE LA VILLE ET DU LOGEMENT

01 44 49 85 65
valentin.vella@ville-logement.gouv.fr

AGENCE NATIONALE DE LA COHESION DES TERRITOIRES

07 62 61 50 25
relations.presse@anct.gouv.fr

À propos du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030

Le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 s'inscrit dans les ambitions du plan Quartiers 2030 et permet de poursuivre et d'intensifier les actions de soutien menées par Bpifrance envers les entrepreneurs des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), grâce au soutien de l'Etat et de la Banque des Territoires.

Lancé en 2024, dans la continuité du programme « Entrepreneuriat Pour Tous », ce nouveau programme est doté de 456 M€ sur quatre ans et s'articule autour de 3 axes :

- Détecter, Informer et Orienter : Améliorer la connaissance des dispositifs d'aide à l'entrepreneuriat et faciliter l'accès à l'information pour les habitants des QPV.
- Accompagner et Financer : Proposer des solutions de financement et d'accompagnement adaptées à leurs besoins spécifiques.



- Accélérer, Développer et Conquérir : Favoriser la croissance et le développement des entreprises créées dans les QPV, notamment en les aidant à accéder aux marchés publics et privés.

À propos du ministère de la Ville et du Logement

Le ministère de la Ville et du Logement prépare et met en oeuvre la politique du Gouvernement dans les domaines du logement, de la construction, de l'urbanisme, de l'aménagement foncier, de l'hébergement d'urgence et de la politique de la ville. À ce titre, il agit en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de l'accès aux services essentiels, de l'éducation, de l'emploi, de l'insertion, du développement économique ainsi que du renforcement du lien social et de la citoyenneté dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis. Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr> / - Suivez-nous sur LinkedIn et X : @Bpifrance - @BpifrancePresse

À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle oeuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins. Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires.

À propos de l'ANCT

L'Agence nationale de la cohésion des territoires a pour mission d'accompagner les collectivités territoriales et leurs groupements dans la conception, la définition et la mise en oeuvre de leurs projets. Son rôle de « fabrique à projets » est rendu possible par un mode d'intervention à travers un guichet unique, incarné par les préfets de départements, délégués territoriaux de l'Agence. L'ANCT conduit des programmes nationaux territorialisés pour répondre, en lien avec les élus, aux nouveaux enjeux en matière de transitions numérique, écologique et démographique. Adressée à tous les territoires de métropole et d'outre-mer, l'offre de service de l'ANCT s'étend de la politique de la ville aux territoires plus ruraux en passant par le numérique.